Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 0670505
Centre d'intérêt: 140

Le Fonctionnement général de l'école secondaire : l'opinion du comité d'école / Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans. -- Québec : La Direction, 1981.
21 p. ; 28cm.

Titre de la couv. Code: 28-1508.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction des politiques et plans

---

Descripteur(s): Evaluation de l'établissement * Evaluation de services * Evaluation de l'enseignement * Evaluation de l'administration * Comité d'école * Comité de parents * Opinion des parents * Questionnaire * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le questionnaire, qui comprend 145 énoncés, permet à un groupe de parents d'une école secondaire de fournir des opinions sur le fonctionnement général de l'école fréquentée par leurs enfants. Le questionnaire passe en revue un certain nombre de pratiques rattachées au fonctionnement général de l'école. La compilation des réponses permet d'esquisser un profil du fonctionnement de l'école: ces réponses sont reportées à seize dimensions décrivant des aspects importants reliés au fonctionnement général de l'école. En regard de chaque énoncé se trouve une échelle allant de 4 (extrêmement) à 0 (très peu ou pas du tout) et comportant aussi la lettre i (inapplicable; la question ne s'applique pas). La compilation des réponses est assurée par les services du Ministère.

Type de document: r

EDUQ 8670505

LE FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

L'opinion du comité d'école

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des politiques et plans

28-1508

Nom de l'école _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Téléphone _____

Nom du directeur: _____

Nom de la commission scolaire: _____

_____ Date: _____

Taille de l'école

- ○ moins de 500 élèves
- ○ entre 500 et 700 élèves
- ○ entre 701 et 1000 élèves
- ○ plus de 1000 élèves

Espace réservé
Ne rien écrire

Carte	0 1	1-2
Numéro		3-8
Administration		9
Niveau	2	10
Questionnaire	4	11
Année		12

©Gouvernement du Québec
Ministère de l'Education, 1981

Le présent questionnaire passe en revue un certain nombre de pratiques rattachées au fonctionnement général de l'école secondaire. La compilation des réponses fournies au questionnaire permet d'esquisser un "profil" du fonctionnement de l'école.

Ce questionnaire permet à un groupe de parents d'une école secondaire (il peut s'agir de membres du comité d'école) de fournir des opinions sur le fonctionnement général de l'école fréquentée par leurs enfants. Un seul questionnaire complété par des parents sera compilé; ainsi les réponses fournies par le groupe de parents impliqués dans cette opération devront s'établir par consensus.

Afin de faciliter la compilation des réponses, les répondants devront observer les directives suivantes:

a. en regard de chaque question, encercler le chiffre ou la lettre correspondant à l'une des réponses suivantes:

4: extrêmement

3: beaucoup

2: passablement

1: peu

0: très peu ou pas du tout

i: inapplicable (la question ne s'applique pas pour l'école)

b. fournir une réponse pour chaque énoncé;

c. ne donner qu'une seule réponse à chaque question.

La compilation des réponses est assurée par les services du Ministère. Les réponses fournies aux énoncés sont reportées à différentes dimensions décrivant des aspects importants reliés au fonctionnement général de l'école secondaire. Voici la liste de ces dimensions:

1 - la prise en considération du contexte socio-économique
2 - la consultation des parents
3 - la planification des activités en fonction des élèves
4 - l'importance de la réglementation

5 - les ressources disponibles
6 - la pédagogie institutionnelle
7 - les pratiques administratives
8 - les réseaux de communication

9 - le développement intellectuel des élèves
10- le développement cognitif des élèves
11- le développement affectif des élèves
12- le développement social des élèves
13- le développement moral et religieux des élèves
14- le développement esthétique des élèves
15- le développement physique des élèves
16- l'information diffusée

4 - Extrêmement
3 - Beaucoup
2 - Passablement
1 - Peu
0 - Très peu ou pas du tout
I - Inapplicable

		4 - Extrêmement	3 - Beaucoup	2 - Passablement	1 - Peu	0 - Très peu ou pas du tout	I - Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
1 -	L'école met à la disposition de la communauté locale ses installations scolaires	4	3	2	1	0	I	16
2 -	Les objectifs de l'école répondent aux besoins de son milieu	4	3	2	1	0	I	17
3 -	L'école fournit à la communauté locale des informations sur les objectifs qu'elle poursuit	4	3	2	1	0	I	18
4 -	L'école organise à l'intention de la communauté locale des expositions de travaux exécutés par les élèves	4	3	2	1	0	I	19
5 -	Le personnel tient compte du fait que certains élèves de l'école doivent emprunter quotidiennement les transports en commun ou les autobus scolaires pour se rendre à l'école	4	3	2	1	0	I	20
6 -	L'école a recours aux ressources éducatives disponibles dans son environnement immédiat	4	3	2	1	0	I	21
7 -	L'école accorde une attention particulière aux nouveaux élèves	4	3	2	1	0	I	22
8 -	Le personnel de l'école étudie les raisons entraînant les dommages causés à l'école par les usagers	4	3	2	1	0	I	23
9 -	L'école est située à une certaine distance des bruits de l'environnement	4	3	2	1	0	I	24

4- Extrêmement 3- Beaucoup 2- Passablement 1- Peu 0- Très peu ou pas du tout I- Inapplicable	4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
10- L'école s'est donnée un projet éducatif	4	3	2	1	0	I	25
11- L'école dispose de titulaires de classe ou de tuteurs	4	3	2	1	0	I	26
12- Le programme d'études dispensé par l'école est adapté aux élèves	4	3	2	1	0	I	27
13- Les enseignants tiennent compte de l'environnement socio-économique de l'école dans leur enseignement	4	3	2	1	0	I	28
14- Le personnel s'entend sur le type de travaux à la maison (devoirs et leçons) à donner aux élèves	4	3	2	1	0	I	29
15- Les travaux à la maison demandés aux élèves s'inscrivent dans le prolongement de leurs activités quotidiennes	4	3	2	1	0	I	30
16- La mesure et l'évaluation des élèves en usage à l'école permettent de déceler les difficultés rencontrées par les élèves	4	3	2	1	0	I	31
17- L'école dispose de manuels scolaires de base pour l'enseignement des matières inscrites à l'horaire des élèves	4	3	2	1	0	I	32
18- Au début de l'année scolaire, l'école communique aux parents la liste de ses manuels scolaires	4	3	2	1	0	I	33

4 - Extrêmement
3 - Beaucoup
2 - Passablement
1 - Peu
0 - Très peu ou pas du tout
i - inapplicable

		4 - Extrêmement	3 - Beaucoup	2 - Passablement	1 - Peu	0 - Très peu ou pas du tout	i - inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
19-	L'autorisation des parents est exigée lorsqu'un élève doit participer à une sortie éducative	4	3	2	1	0	i	34
20-	L'autorisation des parents est exigée lorsqu'un élève doit participer à une activité comportant certains "risques d'accidents"	4	3	2	1	0	i	35
21-	Lors de l'organisation des différentes activités, le personnel de l'école tient compte de la condition physique des élèves	4	3	2	1	0	i	36
22-	Les enseignants de l'école choisissent les méthodes et les techniques d'enseignement en fonction des besoins des élèvrs	4	3	2	1	0	i	37
23-	Les sorties dans le milieu (visites) sont intégrées à l'enseignement offert par l'école	4	3	2	1	0	i	38
24-	L'école s'assure de coordonner les forces éducatives de son milieu socio-économique	4	3	2	1	0	i	39
25-	Le personnel de l'école s'assure de l'appui et de la collaboration des parents	4	3	2	1	0	i	40
26-	Le bulletin scolaire utilisé par l'école est un document de liaison satisfaisant pour faire connaître aux parents les résultats scolaires de leurs enfants	4	3	2	1	0	i	41

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Possiblement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I- Inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Possiblement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
27-	Le bulletin scolaire utilisé par l'école favorise une liaison étroite entre l'école et la famille	4	3	2	1	0	I	42
28-	Le bulletin scolaire utilisé par l'école permet de rappeler aux élèves les progrès réalisés et les lacunes à combler	4	3	2	1	0	I	43
29-	Le bulletin scolaire utilisé par l'école permet de fournir des données utiles pour l'orientation scolaire des élèves	4	3	2	1	0	I	44
30-	Le personnel de l'école organise la vie scolaire et la discipline de façon à inciter chaque élève et chaque groupe d'élèves à adopter une conduite autonome	4	3	2	1	0	I	45
31-	L'utilisation des journées inter-étapes répond à des objectifs de rencontres avec les parents	4	3	2	1	0	I	46
32-	Au début de l'année scolaire, l'école informe les parents sur le programme scolaire dispensé	4	3	2	1	0	I	47
33-	L'école fournit aux parents des indications sur les formes d'évaluation utilisées par les enseignants	4	3	2	1	0	I	48
34-	L'école fournit aux parents des indications sur certaines méthodes pédagogiques en usage dans l'école	4	3	2	1	0	I	49

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I - Inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I - Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
35-	Les parents peuvent compter sur des renseignements circonstanciés et périodiques en usage dans l'école	4	3	2	1	0	I	50
36-	L'école inspire aux élèves le souci d'une langue correcte	4	3	2	1	0	I	51
37-	L'école développe le goût de la lecture chez les élèves	4	3	2	1	0	I	52
38-	L'enseignement du français dispensé par l'école permet aux élèves de développer leur sens critique	4	3	2	1	0	I	53
39-	Si l'école est reconnue comme catholique ou protestante, le personnel assure aux élèves une éducation religieuse telle que définie dans les règlements du comité catholique ou protestant du Conseil supérieur de l'éducation	4	3	2	1	0	I	54
40-	Un élève peut être dispensé des programmes d'enseignement religieux sur demande écrite de ses parents ou de ceux qui en tiennent lieu	4	3	2	1	0	I	55
41-	Les élèves dispensés du programme d'enseignement religieux suivent un programme de morale naturelle	4	3	2	1	0	I	56
42-	Le personnel de l'école voit à donner aux élèves une formation de base dans les sciences de l'homme	4	3	2	1	0	I	57

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
i- inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	i- inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
43-	Les cours d'histoire dispensés par l'école constituent pour les élèves un précieux entraînement intellectuel pour acquérir l'habitude d'étayer leur raisonnement sur des faits vérifiables	4	3	2	1	0	i	58
44-	Les cours d'histoire dispensés par l'école permettent aux élèves de comprendre comment et pourquoi les humains s'organisent et vivent en société	4	3	2	1	0	i	59
45-	L'enseignement de la géographie dispensé par l'école offre aux élèves l'occasion d'en faire l'application à un milieu spécifique	4	3	2	1	0	i	60
46-	Les cours d'histoire dispensés par l'école favorisent une prise de conscience de l'interaction du passé et du présent sur l'homme	4	3	2	1	0	i	61
47-	Le personnel de l'école voit à donner aux élèves une formation de base en mathématiques	4	3	2	1	0	i	62
48-	Les cours de sciences de la nature dispensés par l'école permettent aux élèves de se familiariser avec le langage de la science	4	3	2	1	0	i	63
49-	Les cours de sciences de la nature dispensés par l'école permettent aux élèves de développer leur sens critique	4	3	2	1	0	i	64

4- Extrêmement 3- Beaucoup 2- Passablement 1- Peu 0- Très peu ou pas du tout i- inapplicable	4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	i- inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
50- L'enseignement des sciences de la nature dispensé par l'école fait connaître les éléments fondamentaux du fonctionnement du milieu	4	3	2	1	0	i	65
51- L'enseignement des sciences de la nature dispensé par l'école rend les élèves conscients de l'importance de leur action sur la nature	4	3	2	1	0	i	66
52- L'enseignement des sciences de la nature dispensé par l'école familiarise les élèves avec leur environnement	4	3	2	1	0	i	67
53- Les cours de sciences de la nature dispensés par l'école permettent aux élèves d'adopter des attitudes positives face à la protection de l'environnement	4	3	2	1	0	i	68
54- L'enseignement des sciences de la nature dispensé par l'école provoque la curiosité des élèves pour des phénomènes naturels	4	3	2	1	0	i	69
55- Les cours de sciences de la nature dispensés par l'école permettent aux élèves de développer des habitudes favorables au maintien de leur santé	4	3	2	1	0	i	70
56- L'enseignement de la biologie dispensé par l'école rend les élèves conscients de l'importance de maintenir le corps humain en bonne condition de fonctionement	4	3	2	1	0	i	71

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
i- Inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	i- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
57-	L'école développe chez les élèves des habiletés motrices	4	3	2	1	0	i	72
58-	L'école permet aux élèves d'améliorer leur condition physique	4	3	2	1	0	i	73
59-	L'école permet aux élèves d'acquérir l'habitude de pratiquer régulièrement des activités physiques pour garder une certaine force musculaire	4	3	2	1	0	i	74
60-	L'école développe chez les élèves une image positive de leur corps et du fonctionnement de celui-ci	4	3	2	1	0	i	7!
61-	Les cours d'éducation physique dispensés par l'école développent chez les élèves des habiletés de comportement vis-à-vis leurs loisirs	4	3	2	1	0	i	7
62-	L'école développe chez les élèves le goût de l'expression artistique	4	3	2	1	0	i	7
63-	Les cours d'arts dispensés par l'école développent la créativité chez les élèves	4	3	2	1	0	i	;
64-	L'école organise des enseignements d'adaptation à l'intention des élèves éprouvant des difficultés dans certaines disciplines	4	3	2	1	0	i	
65-	L'éducation dispensée par l'école est appropriée aux besoins spécifiques des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	4	3	2	1	0	i	

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I- Inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
								Carte 02
66-	Le personnel de l'école comprend les élèves éprouvant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage	4	3	2	1	0	1	16
67-	L'école consulte les parents des élèves nécessitant une attention particulière à cause de difficultés d'adaptation	4	3	2	1	0	1	17
68-	L'école informe les parents des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation de leur enfant	4	3	2	1	0	1	18
69-	Les matières d'enseignement général sont adaptées aux besoins des élèves inscrits aux programmes d'enseignement professionnel	4	3	2	1	0	1	19
70-	L'école rend les élèves aptes à apprendre par eux-mêmes	4	3	2	1	0	1	20
71-	L'école permet aux élèves de s'épanouir comme personnes autonomes et créatrices	4	3	2	1	0	1	21
72-	L'école permet aux élèves de se développer selon leurs talents particuliers et leurs ressources personnelles	4	3	2	1	0	1	22
73-	L'école développe chez les élèves l'aptitude à aimer et à être aimés	4	3	2	1	0	1	23
74-	L'école développe chez les élèves le sens de la gratuité	4	3	2	1	0	1	24

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I- Inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
75-	L'école développe chez les élèves le sens du travail méthodique, patient, ordonné, rigoureux qui caractérise l'effort intellectuel	4	3	2	1	0	I	25
76-	L'école développe chez les élèves une recherche constante de la vérité	4	3	2	1	0	I	26
77-	L'école développe chez les élèves le souci du travail bien fait et le sens du devoir	4	3	2	1	0	I	27
78-	L'école forme les élèves au travail personnel	4	3	2	1	0	I	28
79-	L'école développe chez les élèves le respect de soi et d'autrui	4	3	2	1	0	I	29
80-	L'école développe chez les élèves l'autonomie et la responsabilité	4	3	2	1	0	I	30
81-	L'école développe chez les élèves un jugement critique sur l'homme et la société	4	3	2	1	0	I	31
82-	L'école développe chez les élèves le sens de l'intériorité	4	3	2	1	0	I	32
83-	L'école développe chez les élèves le goût du beau	4	3	2	1	0	I	33
84-	L'école développe chez les élèves l'aptitude à communiquer leurs expériences	4	3	2	1	0	I	34

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
i- inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	i- inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
85-	L'école développe chez les élèves le sens de l'effort et de la discipline	4	3	2	1	0	i	35
86-	L'école développe chez les élèves le respect de la vie	4	3	2	1	0	i	36
87-	L'école développe chez les élèves l'esprit d'équipe et la capacité de travailler en équipe	4	3	2	1	0	i	37
88-	L'école développe chez les élèves le respect du milieu et de l'environnement	4	3	2	1	0	i	38
89-	L'école permet aux élèves de se préparer à leur rôle de citoyen	4	3	2	1	0	i	39
90-	L'école développe chez les élèves le sens démocratique	4	3	2	1	0	i	40
91-	L'école développe chez les élèves le sens de l'appartenance socio-culturelle	4	3	2	1	0	i	41
92-	L'école développe chez les élèves la tolérance requise dans une société pluraliste	4	3	2	1	0	i	42
93-	L'école développe chez les élèves l'ouverture sur le monde, sur les personnes et sur les choses	4	3	2	1	0	i	43
94-	L'école inculque chez les élèves des méthodes de travail et une rigueur intellectuelle propre à favoriser le développement progressif d'une pensée autonome	4	3	2	1	0	i	44

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
i- inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	i- inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
95 -	L'école développe chez les élèves un jugement critique devant les divers courants de pensée qui les sollicitent	4	3	2	1	0	i	45
96 -	L'école fait prendre conscience aux élèves de la nécessité d'une autocritique de leurs propres opinions	4	3	2	1	0	i	46
97 -	Le personnel responsable des activités de consultation et d'animation se tient en communication avec les parents ou avec ceux qui en tiennent lieu	4	3	2	1	0	i	47
98 -	L'école dispose d'un personnel affecté aux services de santé	4	3	2	1	0	i	48
99 -	Les élèves sont référés au médecin ou au dentiste de famille à la suite des tests périodiques de dépistage	4	3	2	1	0	i	49
100-	Le personnel de l'école se préoccupe du programme de santé offert aux élèves	4	3	2	1	0	i	50
101-	Le programme de santé dispensé par l'école aide à l'éducation sanitaire des élèves en leur faisant connaître les habitudes qui doivent les maintenir en bonne santé	4	3	2	1	0	i	51
102-	Les élèves et le personnel sont informés des procédures à suivre en cas de blessures ou de maladie	4	3	2	1	0	i	52

4- Extrêmement 3- Beaucoup 2- Passablement 1- Peu 0- Très peu ou pas du tout I- Inapplicable	4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
103- L'information recueillie à l'occasion de l'évaluation des apprentissages est utilisée pour orienter les élèves dans leurs études	4	3	2	1	0	I	53
104- Le service d'orientation de l'école aide les élèves à établir leur choix concernant leurs études ultérieures ou leur carrière	4	3	2	1	0	I	54
105- Les renseignements qui ont trait à l'orientation et qui font partie du dossier personnel des élèves sont transmis aux parents en cas de nécessité	4	3	2	1	0	I	55
106- L'école dispose de personnel affecté à la pastorale	4	3	2	1	0	I	56
107- Les parents sont informés des objectifs poursuivis par le responsable de pastorale de l'école	4	3	2	1	0	I	57
08- Les parents sont informés des services offerts par l'école	4	3	2	1	0	I	58
09- Les activités étudiantes organisées par l'école sont adaptées aux besoins des élèves	4	3	2	1	0	I	59
10- L'école offre pendant le temps libre de midi, à l'intention des élèves, un programme d'activités répondant à leurs besoins de loisirs et de détente	4	3	2	1	0	I	60

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I- Inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
111-	Les élèves peuvent participer aux activités étudiantes sans être entravés par des facteurs d'ordre social ou financier	4	3	2	1	0	I	61
112-	L'école encourage le développement de clubs artistiques	4	3	2	1	0	I	62
113-	Les parents offrent leur collaboration pour l'organisation et la gestion des activités socio-culturelles	4	3	2	1	0	I	63
114-	Le programme d'activités étudiantes répond aux besoins et aux intérêts des élèves	4	3	2	1	0	I	64
115-	Le programme d'activités étudiantes fait connaître des loisirs et des expériences récréatrices qui auront pour les élèves une valeur immédiate et future	4	3	2	1	0	I	65
116-	Les activités socio-culturelles offertes par l'école permettent aux élèves de développer leur sens des responsabilités	4	3	2	1	0	I	66
117-	Les activités socio-culturelles offertes par l'école développent chez les élèves des qualités de leader	4	3	2	1	0	I	67
118-	Le programme d'activités étudiantes procure des expériences qui peuvent développer le sens de la coopération chez les élèves	4	3	2	1	0	I	68

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I- inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
119-	Le programme d'activités étudiantes procure des expériences qui peuvent développer au mieux chez les élèves le sens de l'auto-direction	4	3	2	1	0	I	69
120-	La surveillance des élèves pendant le temps libre du midi est adéquate	4	3	2	1	0	I	70
121-	Le transport scolaire tient compte des besoins des élèves	4	3	2	1	0	I	71
122-	Le directeur ou un adjoint apporte une contribution active au comité d'école	4	3	2	1	0	I	72
123-	Les parents ont l'entière respunsabilité du fonctionnement de leurs comités	4	3	2	1	0	I	73
124-	Le directeur et ses adjoints tiennent compte des suggestions ou recommandations présentées par le comité d'école	4	3	2	1	0	I	74
125-	L'école dispose d'un réseau efficace de communication avec les parents	4	3	2	1	0	I	75
126-	Au début de l'année scolaire, l'école informe les parents des règlements généraux de l'école	4	3	2	1	0	I	76
127-	Au début de l'année scolaire, l'école indique aux parents le nom des enseignants de leur enfant	4	3	2	1	0	I	77

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Passablement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
i- inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Passablement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	i- inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
128-	Au début de l'année scolaire, l'école communique aux parents le calendrier des activités	4	3	2	1	0	i	78
129-	L'école consulte les parents lors de l'élaboration du calendrier scolaire	4	3	2	1	0	i	79
130-	L'école fournit aux parents des indications sur le règlement de l'école	4	3	2	1	0	i	80

Carte 03

131-	Les parents reçoivent des renseignements sur le système d'éducation	4	3	2	1	0	i	16
132-	Les parents peuvent compter que l'école est prête à les accueillir pour faciliter au besoin les contacts personnels avec les enseignants	4	3	2	1	0	i	17
133-	Les parents peuvent compter que l'école est prête à les accueillir pour leur permettre au besoin de rencontrer la direction	4	3	2	1	0	i	18
134-	L'école utilise les rencontres parents-maîtres pour entrer en contact avec les parents	4	3	2	1	0	i	19
135-	Les élèves de l'école reçoivent de l'information sur le système d'éducation du Québec	4	3	2	1	0	i	20
136-	L'école utilise la correspondance pour entrer en contact avec les parents	4	3	2	1	0	i	21

4- Extrêmement
3- Beaucoup
2- Possiblement
1- Peu
0- Très peu ou pas du tout
I inapplicable

		4- Extrêmement	3- Beaucoup	2- Possiblement	1- Peu	0- Très peu ou pas du tout	I- Inapplicable	Ne pas écrire dans cette colonne
137-	L'école utilise des circulaires pour entrer en contact avec les parents	4	3	2	1	0	I	22
138-	L'école utilise le téléphone pour entrer en contact avec les parents	4	3	2	1	0	I	23
139-	L'école a recours à des visites à domicile pour entrer en contact avec les parents	4	3	2	1	0	I	24
140-	L'école publie un périodique	4	3	2	1	0	I	25
141-	L'école met à la disposition des comités mis sur pied par les parents, les ressources matérielles nécessaires à leur fonctionnement	4	3	2	1	0	I	26
142-	L'école s'assure la participation de parents bénévoles lors des sorties éducatives à l'intention des élèves	4	3	2	1	0	I	27
143-	Il existe à l'école un règlement écrit s'appliquant aux élèves	4	3	2	1	0	I	28
144-	L'école dispose de politiques adaptées relativement à la sécurité des élèves	4	3	2	1	0	I	29
145-	L'école s'assure de la sécurité des élèves utilisant les transports scolaires (descente aux arrêts)	4	3	2	1	0	I	30

* * *

Achevé d'imprimer à
Québec en août 1981, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Ministère des Communications
du Québec